Demande d'inscription

Voici quatre documents qu'il vous est demandé de lire avant le rendez-vous avec le chef d'établissement.

- Un texte intitulé « J'étais un étranger »
- Le projet du collège résumé en 4 pages
- Le règlement financier de cette année scolaire 2026-2027 pour vous donner une idée de nos tarifs et de notre fonctionnement
- Un document intitulé 3h par famille

Vous pourrez trouver de plus amples renseignements sur notre projet en visitant notre site https://stvincent.eus/
Nous aurons l'occasion de revenir sur ces documents et sur toutes vos questions lors du rendez-vous d'inscription.

Bonne découverte

Les chefs d'établissement
M. Bancon
M. Gaillard

"J'étais étranger et vous m'avez accueilli"

Cette citation de St Mathieu s'offre au regard de tous dès que le seuil de la porte de l'école est franchi.

Cette phrase peut se décliner et se comprendre à différents niveaux. Nous pouvons tous la lire en disant « je » comme nous pouvons également la lire en pensant particulièrement à la ville d'Hendaye.
On entend souvent dire qu'Hendaye est une ville transfrontalière. De notre place, nous avons plutôt envie de dire qu'Hendaye est une ville carrefour. Une ville où les langues, les cultures, les histoires de vie se croisent. Et c'est que nous apportent nos familles qui viennent de Moldavie, de Roumanie, du Sénégal, du Vénézuela, du Portugal, du Maroc, des États-Unis, de l'Italie… Toutes pourraient se croire étrangères et nous avons ici la responsabilité de les accueillir, de faire en sorte que chacune se sentent accueillie.
Mais l'étranger n'est pas uniquement celui qui n'est pas du Pays. Combien de parents sont étrangers au monde de l'école? Combien n'ont pas les codes pour comprendre comment accompagner sereinement le parcours scolaire de leur enfant ? Combien de parents ont une histoire douloureuse avec l'école et n'osent même pas franchir le portail de l'école ?
C'est également pour tous ceux-là que nous devons construire une école de l'hospitalité.
Cette phrase, (comme les trois autres déjà présentes sur les murs de l'école) n'est pas un slogan qui dirait ce que nous faisons de bien, non!!!
C'est une exigence que nous nous donnons, une exigence qui se rappelle à chacun de nous à chaque fois que nous entrons à l'école …
Une exigence et non pas un slogan. Nous ne sommes pas chez Mac do qui scande « Venez comme vous êtes ». Non c'est une exigence référencée, qui prend tout son sens parce qu'elle a été vécue et transmise à travers l'exemple de Jésus qui s'est identifié à l'étranger et qui a su dire « J'étais étranger et vous m'avez accueilli ».



Collège St Vincent

Un projet pour chaque élève

2026-2027

Ce document présente le projet du collège St Vincent.
Vous pouvez le lire plus en détail à la page collège sur notre site internet : www.stvincent.eus

Etre connu et reconnu : un collège à taille humaine



Fort de sa petite taille, le collège St Vincent cherche à accompagner chaque enfant dans sa singularité, au plus près de sa scolarité et de son parcours personnel, en lien étroit avec les parents. Toute l'équipe éducative porte le souci de connaître et de valoriser chacun.

Des relations régulières parents / professionnels

Pour accompagner au mieux chaque enfant, parents et professionnels du collège doivent travailler en relation étroite, comme des partenaires. Les parents voient et entendent des choses que les professionnels ignorent... et inversement. Les parents peuvent donc facilement rencontrer enseignants et personnels d'éducation. Inversement les professionnels du collège contactent et sollicitent des rencontres avec les parents à chaque fois que cela leur semble nécessaire. Par ailleurs des rencontres parents-professeurs sont organisées une fois dans l'année pour toutes les familles.

Une grille horaire sécurisante

Les horaires de classe au collège sont chaque jour les mêmes. En cas d'absence de professeurs ou de situation particulière les enfants sont toujours pris en charge par d'autres professionnels du collège.

8h25	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	Classe	**Classe**	**Classe**	**Classe**	**Classe**
12h10	Pause méridienne	Pause méridienne	Fin des cours	Pause méridienne	Pause méridienne
12h35	*Les classes bilingues basque terminent certains jours à 12h35*			*Les classes bilingues basque terminent certains jours à 12h35*	
13h45					
	Classe	**Classe**		**Classe**	**Classe**
		à 15h30 : activités d'éveil ou étude ou retour à la maison			
16h35	Fin des cours			Fin des cours	Fin des cours
16h45					
	Etude du soir	**Etude du soir**		**Etude du soir**	**Etude du soir**
17h45					
18h	Fermeture de l'établissement			Fermeture de l'établissement	

Ensemble scolaire Saint Vincent - 1, rue de la Libération - 64700 Hendaye
Ecole et collège catholiques, associatifs, bilingues, sous contrat avec l'état
tel : 05 59 48 89 00 - mail : secretariat@stvincent.eus



Apprivoiser le numérique : un collège connecté

A partir de la classe de 5ème, un iPad est à disposition de chaque élève. Il est fourni par le collège en complément de son équipement habituel pour lui faire découvrir d'autres manières d'apprendre.

Un outil de plus pour apprendre

L'introduction des tablettes en classe est une opportunité pour éduquer les adolescents à l'utilisation des outils numériques et des écrans de façon positive et sécurisée. Mais il est important de considérer la tablette numérique comme un outil de plus, pas comme l'outil révolutionnaire qui va remplacer tous les autres. Il est essentiel que les enfants continuent d'écrire avec des crayons et des stylos, manipulent des outils, lisent des livres…

Un iPad dans son cartable

En classe de 5ème chaque élève se voit remettre sa tablette la première semaine de classe. Elle reste en classe. Occasionnellement, il l'apporte chez lui.

Propriété du collège, la tablette est supervisée à distance par l'établissement. Aucune application ne peut être installée par les élèves, ni aucune mise à jour faite directement.

La plateforme internet *Pronote*

A l'entrée au collège, chaque élève et chaque famille se voient attribuer un code d'accès à la plateforme Pronote. Ce portail Internet leur permet d'accéder :
aux devoirs à faire à la maison - aux notes de l'élève - aux informations du collège.

Parler plusieurs langues : un collège frontalier et multiculturel



La diversité des cultures présentes au collège est valorisée et nourrie par l'apprentissage approfondi du basque, de l'espagnol et de l'anglais.

Une place importante donnée à l'apprentissage des langues

Le basque

Une classe bilingue basque de la 6ème à la 3ème

Par semaine : • 3h de langue basque • 3h d'Histoire Géographie enseignée en basque • 3h d'EPS (Education Physique et Sportive) enseignées en basque (en 6ème et 5ème) • 3h de sciences

L'anglais

Anglais de la 6ème à la 3ème

Par semaine : • 4h en 6ème • 3h en 5ème, en 4ème et en 3ème

L'espagnol

Espagnol de la 6ème à la 3ème (sauf pour les classes bilingues basque qui commencent en 5ème)

Par semaine : • 2h en 6ème (pas pour les bilingues basque) • 2,5h en 5ème, en 4ème et en 3ème

Approfondir son identité et s'ouvrir à celle des autres

La diversité des cultures est importante au collège St Vincent. On compte chaque année plus d'une vingtaine de pays d'origines et de très nombreux enfants à double ou triple culture.
Un regard bienveillant sur ce multiculturalisme est cultivé par l'équipe éducative dans un souci de développer chez les enfants un esprit d'hospitalité, de fraternité et de sollicitude mutuelle. Chacun est accueilli avec ce qu'il est, ce qu'il apporte. Il découvre les cultures basque et française tout en ayant des occasions de faire découvrir sa culture et sa religion à ses camarades.



Découvrir l'Evangile : un collège catholique

Collège catholique, St Vincent propose à tous ses élèves de découvrir l'Evangile à travers des célébrations, des heures de **culture chrétienne** et de **formation humaine**. Ils découvrent également le **Judaïsme**, **l'Islam**, le **Bouddhisme** et **l'Hindouisme** à travers des heures de culture religieuse.
Dans le respect de son itinéraire et de sa religion, chaque adolescent est invité à

construire ses convictions tout en portant de l'intérêt à celles des autres.

Le collège travaille en étroite collaboration avec Remi Galvan, curé de la paroisse Notre Dame de la Bidassoa, qui l'accompagne régulièrement pour les célébrations et les temps forts.

Découvrir Jésus Christ et partager ce qui nous fait vivre

Pour tous

En 6ème	En 5ème	En 4ème et 3ème
1h par semaine de culture chrétienne et religieuse et de formation humaine.	1h tous les 15 jours de découverte des textes des évangiles. […]	1h tous les 15 jours de débats, d'échanges et d'apport sur des questions de collégiens. […]

L'ensemble du collège se réunit pour **des temps forts plusieurs fois par an**, à la rentrée, à Noël, à la Pentecôte. Ces célébrations sont des temps de partage qui se déroulent dans l'église et dans lesquels chacun peut trouver sa place, chrétiens et non chrétiens.

Pour les volontaires

Des temps de prière sont proposés à l'occasion d'événements : le carême, un décès, une actualité nationale préoccupante… Un chemin de croix est organisé en pleine nature chaque vendredi saint. Il est l'occasion pour les chrétiens de vivre la passion du Christ et pour les non chrétiens volontaires de découvrir la foi chrétienne.

Accéder à la culture et développer son esprit critique

L'enseignement disciplinaire tout autant que les heures de culture humaine, chrétienne et religieuse permettent aux adolescents de distinguer ce qui est de l'ordre du savoir de ce qui est de l'ordre de la foi. Les adolescents sont ainsi appelés à se questionner, à s'interroger, à entrer dans une pensée complexe qui les éloigne des simplismes menant aux fanatismes.

Développer mon autonomie : un collège chemin d'expériences



L'autonomie est développée tout particulièrement dans la réalisation de projets, par les responsabilités prises en classe et par le travail d'équipe.

Prendre des responsabilités

Le collège propose à chaque élève des missions pour prendre une responsabilité à l'année. Sur la base du volontariat il peut être au choix : Délégué(e) de classe - Médiateur, médiatrice - Eco-ambassadeur, éco-ambassadrice - Responsable technique - Journaliste - Reporter - Bibliothécaire - Ludo-conceptrice, ludo-concepteur - Mécaniciennes mécaniciens - Veilleur - Animateurs de jeunes enfants…

Etre au service

Le **ménage de la classe** est assuré chaque jour par deux élèves de la classe à tour de rôle. Les demi-pensionnaires sont de **service à la cantine** un jour par semaine durant un trimestre. Le **nettoyage de la cour** est assuré une fois par semaine par une classe à tour de rôle.

Se déplacer en vélo

En 6ème, tous les élèves suivent un cycle de 6 semaines de vélo-école en partenariat avec l'association Recycl'Arte. Ils apprennent à entretenir leur vélo et développe leur aisance pour pouvoir le conduire sur la route. A partir de la 6ème, toutes les sorties scolaires sur Hendaye se font en vélo.



Mieux me connaitre : un collège de la croissance intérieure

Devenir autonome dans ses apprentissages c'est passer par une meilleure prise de conscience de ses capacités cognitives et émotionnelles, pour mieux les apprivoiser.

En 6ème et en 5ème, 1 heure par semaine d'AP (Accompagnement Personnalisé) est consacrée à la découverte de son fonctionnement mental, de son cerveau et de ses émotions. Ce programme continue également en 4ème et 3ème à raison d'une vingtaine d'heures sur l'année.

Mon fonctionnement cognitif
Chacun met en œuvre des stratégies spontanées et personnelles pour : être attentif - mémoriser - comprendre - réfléchir - imaginer. Comprendre son fonctionnement cognitif c'est prendre conscience de ce qui au départ est caché et intuitif. C'est être capable ensuite de l'enrichir pour mieux réussir les apprentissages scolaires… et non scolaires.

Mon fonctionnement émotionnel
Les neurosciences nous ont appris que les émotions ont un impact sur la mémorisation et les apprentissages. Mieux comprendre son fonctionnement émotionnel c'est se donner des chances de mieux l'apprivoiser, pour mieux exploiter ses capacités cognitives et relationnelles.
Les émotions primaires (tristesse, joie, colère et peur) sont étudiées de près.

De plus, les 6ème suivent une initiation à la **méditation pleine conscience** assurée par deux professeurs formées à cela. Ils y apprennent des techniques et des attitudes pour mieux se concentrer, vivre avec leur corps et leurs émotions. En 5ème, 4ème et 3ème les élèves volontaires peuvent continuer à bénéficier de ce programme durant certaines heures d'Accompagnement Personnalisé.



Dépasser les conflits : un collège de la relation

Les conflits sont inhérents à toute vie en société. À l'âge où les relations avec les copains et les copines prennent une place prédominante il est essentiel d'éduquer les adolescents à la sortie des conflits sans passer par la violence.

Dépasser les conflits
En cas de conflit entre élèves, et à la demande d'une des deux parties, des médiations sont animées par des adultes. Des collégiens volontaires sont formés également dans l'objectif de pouvoir eux-mêmes assurer ces médiations.
Une médiation est un protocole très précis qui met les différents protagonistes du conflit autour d'une même table avec un médiateur qui distribue la parole et qui est garant du respect du protocole et des règles du jeu.



Apprendre par mon corps : un collège de toutes les intelligences

L'intelligence n'est pas que cérébrale, elle est multiple. Pour devenir une personne épanouie toutes les dimensions qui nous constituent doivent être développées.

L'éducation par le sport
En plus des cours d'EPS (Education Physique et Sportive) inscrits dans l'emploi du temps des élèves plusieurs occasions leurs sont offertes de développer leurs capacités sportives :

- L'**Association Sportive** (adhérente à l'UNSS) propose à tous les collégiens le mercredi après-midi des entraînements et des compétitions leur permettant d'affronter d'autres collèges : basket, foot, surf, athlétisme, cross… Des sorties mer ou montagne sont également régulièrement proposées
- Une **activité surf est** proposée tous les mardis à 15h30 en partenariat avec le *Hendaye Bidassoa Surf Club*. Les élèves intéressés s'y inscrivent à l'année. De même, pour les mordus, une **section surf** est également proposée aux élèves toujours en partenariat avec ce club.
- A partir de la 5ème, une option **Itsasotik Mendirat**, **sauvetage côtier montage et secourisme**, est proposée aux élèves en partenariat avec le *club des Corsaires d'Hendaye*. Elle vise à développer l'esprit d'équipe et de service par une pratique sportive ludique et très complète.

L'éducation par le chant choral
Une heure de chorale par semaine est proposée à tous les collégiens sur la pause méridienne. Inscrits à l'année les choristes préparent le spectacle musical *Jazz'in Collège* qu'ils présentent avec 5 autres chorales scolaires à la salle Lauga de Bayonne chaque année devant 1400 spectateurs.

Tarifs et règlement financier

Collège - Année 2026-2027

Buraso agurgarriak,

Chers parents,

Vous trouverez dans ce document l'ensemble des coûts obligatoires et facultatifs de la scolarité au collège St Vincent. Vous trouverez également en pièces jointes l'ensemble du dossier de préparation de la rentrée. Nous vous invitons à lire attentivement l'ensemble de ce document et à saisir vos choix dans ce questionnaire en ligne avant le mardi 23 juin minuit dernier délai :

https://forms.gle/mDzWv56M2ygjRDos6

Le coûts des prestations que vous choisirez seront cumulés sur votre facture annuelle. Nous vous incitons à choisir le prélèvement automatique qui facilite grandement les tâches de gestion de l'établissement. Dans un cas contraire nous vous invitons à passer au secrétariat début octobre pour régler l'année ou le mois de septembre selon votre choix. La facture annuelle vous sera envoyée par mail début octobre.

Conscient du poids que représentent ces coûts dans le budget de nombreuses familles, l'OGEC reste très attentif à faciliter l'accès à la caisse de solidarité.

Uda eder bat opa dizuet.

Je vous souhaite un bel été.

Philippe Bancon
Directeur du collège

Voici les étapes à suivre pour remplir le dossier

1

QUESTIONNAIRE EN LIGNE

A remplir pour le mardi 23 juin minuit au plus tard

Cliquez ici

2

PRÉLÈVEMENT

Si vous êtes une nouvelle famille ou souhaitez y souscrire pour la 1ère fois, il faut remplir l'autorisation de prélèvement et joindre un RIB

A déposer au secrétariat

3

TARIFS 2-3-4-5

Si vous pensez pouvoir bénéficier d'un de ces tarifs, merci de joindre votre avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025 ou une attestation de revenus pour ceux qui déclarent en Espagne.

A déposer au secrétariat

Ensemble scolaire Saint Vincent - 1, rue de la Libération - 64700 Hendaye
Ecole et collège catholiques, associatifs, bilingues basques, sous contrat avec l'Etat
tel : 05 59 48 89 00 - mail : secretariat@saintvincent.eus

Frais obligatoires

Collège - Année 2026 - 2027

Contribution des familles

La contribution des familles est définie en fonction du revenu du foyer :

Tarif 1	760 € / an	Quotient familial supérieur à 18 000€
Tarif 2	640 € / an	Quotient familial entre 12 001€ et 18 000€
Tarif 3	490 € / an	Quotient familial entre 9 651 € et 12 000€
Tarif 4	440 € / an	Quotient familial entre 7 201 € et 9 650 €
Tarif 5	330 € / an	Quotient familial inférieur à 7 200€

Explications

Quotient familial = Revenu imposable / nombre de parts.

Ces renseignements figurent en page 2 de l'avis d'imposition.
Le quotient familial tient compte du nombre d'enfants, néanmoins, une réduction de 75% est effectuée sur la contribution scolaire du 3ème enfant et la gratuité pour le 4ème.

Pour bénéficier des tarifs 2, 3, 4 ou 5 les familles doivent transmettre au secrétariat via le questionnaire numérique de début d'année :

- une copie de leur dernier avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025 dès qu'ils l'auront reçu (en juillet) à transmettre au secrétariat avant le 15 septembre dernier délai.
- une attestation de revenus spécifique à demander au secrétariat pour les familles qui déclarent leurs impôts en Espagne.

Sans ces documents les demandes ne pourront aboutir.

La contribution des familles est destinée à financer les investissements immobiliers, ainsi que les dépenses liées à la proposition chrétienne de l'établissement et à l'organisation de l'Enseignement Catholique diocésain et national. Elle comprend également : l'assurance scolaire - la mise à disposition d'outils numériques - un agenda - les photocopies pédagogiques pour l'année - les consommables d'arts plastiques et d'EPS - l'adhésion à l'association sportive.

Assurance

Tous les enfants inscrits à St Vincent sont automatiquement pris en charge par notre assurance sans surcoût à votre charge. Votre enfant est donc couvert 24/24h pour l'individuelle accident. Il vous reste uniquement à l'assurer pour la responsabilité civile. Pour tous renseignements, contacter Maider - secretariat@saintvincent.eus

Ensemble scolaire Saint Vincent - 1, rue de la Libération - 64700 Hendaye
Ecole et collège catholiques, associatifs, bilingues basques, sous contrat avec l'Etat
tel : 05 59 48 89 00 - mail : secretariat@saintvincent.eus

Frais obligatoires

Collège - Année 2026 - 2027

Frais obligatoires annexes

Filière monolingue	6ème	5ème	4ème	3ème
Fichier de français - Bescherelle en 6ème	9,95 €	6,60 €	6,50 €	6,60 €
Fichier d'histoire et géographie		6,30 €	6,80 €	6,80 €
Impala, outil pour l'orientation				7 €
Total	**9,95 €**	**12,90 €**	**13,30 €**	**20,40 €**

Filière bilingue basque	6ème	5ème	4ème	3ème
Fichier de français - Bescherelle en 6ème	9,95 €	6,60 €	6,50 €	6,60 €
Fichier d'histoire et géographie		4,60 €	4,60 €	4,60 €
Fichier de basque		3 €		
Impala, outil pour l'orientation				7 €
Total	**9,95 €**	**14,20 €**	**11,10 €**	**18,2 €**

En plus il faut compter

- ***Une blouse blanche*** *pour les enseignements de SVT et de sciences physiques et chimie au labo.*
- ***Les sorties et séjours scolaires*** *: à payer au cours de l'année en fonction des projets*
 - Sorties : Le montant de ces "extra-pédagogiques" peuvent s'évaluer globalement à environ une quinzaine d'euros par an.
 - Séjours scolaires : des aides financières ou des modalités de paiement adaptées peuvent être accordées après une rencontre avec le chef d'établissement.
- ***Les activités*** *proposées le mardi à 15h30 : à payer en octobre en fonction du choix des familles.*
 - *Activité surf : 300 € à l'année*
 - *Option Itsasotik Mendirat 4ème 3ème uniquement (sauvetage côtier et montagne) 150 € à l'année.*
- ***Les livres de poche*** *: à payer au cours de l'année en fonction des projets*

Ensemble scolaire Saint Vincent - 1, rue de la Libération - 64700 Hendaye
Ecole et collège catholiques, associatifs, bilingues basques, sous contrat avec l'Etat
tel : 05 59 48 89 00 - mail : secretariat@saintvincent.eus

Frais facultatifs

Collège - Année 2026 - 2027

La demi-pension

A l'année	**900 € / an**	90 € / mois sur 10 mois pour **4 jours par semaine** - 6,8 € le repas
A l'année	**675 € / an**	67,5 € / mois sur 10 mois pour **3 jours fixes par semaine** - 6,8 € le repas
A l'année	**450 € / an**	45 € / mois sur 10 mois pour **2 jours fixes par semaine** - 6,8 € le repas
A l'année	**225 € / an**	22,5 € / mois sur 10 mois pour **1 jour fixe par semaine** - 6,8 € le repas
Occasionnel		**7,20 €** le repas - Prévenir 48h à l'avance

Fonctionnement

En cas d'absence prolongée pour une maladie, d'une durée de plus de 4 jours consécutifs, dûment constatée par certificat médical, les sommes trop perçues au titre de la demi-pension pourront être remboursées sur demande des parents. En cas de déménagement ou d'exclusion définitive les remboursements interviennent à compter du premier jour qui suit ces évènements.
En cas de non-paiement d'une échéance dû à son terme, sans explication des parents, l'établissement se réserve le droit de ne pas réadmettre à la demi-pension l'élève pour le trimestre suivant. Il en avertira la famille par lettre recommandée avec accusé de réception.
Pour déjeuner de manière occasionnelle, il est obligatoire de s'inscrire 48h à l'avance à cette adresse - vie.scolaire2@saintvincent.eus

L'étude du soir

Du lundi au vendredi : de 16h45 à 17h45 (fermeture de l'établissement à 18h)

- Pour le premier enfant : **1,75 €** par soir (facturé chaque mois)
- Pour le deuxième enfant : **0,90 €** par soir (facturé chaque mois)
- A partir du 3ème enfant : **gratuit**

Fournitures scolaires

- ***Pour les 6ème uniquement et les nouveaux élèves : lot de papeterie + fournitures trousse 52 €*** *(voir détail feuille jointe)*

 Face au gaspillage important en fin d'année de fournitures scolaires encore en bon état mais jetées par les élèves, nous avons limité le service proposé aux familles au seul lot de fournitures 6ème pour l'entrée en collège. Pour les élèves des autres niveaux les familles sont invitées à faire uniquement le réassort des fournitures manquantes à partir de la liste fournie en fin d'année pour l'année suivante.
- ***Pour les 5ème 4ème et 3ème : lot de fournitures trousse : 21 €*** *(voir détail feuille jointe)*
- ***Ecouteurs filaires iPad : 8 €***

Toute commande effectuée en fin d'année sera facturée aux familles même en cas de rétractation.

Contribution de soutien - caisse de solidarité

L'équipe du groupe scolaire St Vincent a le désir d'être toujours plus attentive aux besoins des enfants et aux parents. C'est pourquoi l'OGEC, en tant qu'organisme de gestion d'un établissement catholique propose aux parents qui le peuvent et qui le souhaitent, de verser **une contribution de soutien afin de faire jouer la solidarité**. Le supplément de contribution versé par les familles volontaires abondera une caisse de solidarité pour aider les familles dans le besoin. Cette caisse de solidarité permet d'aider chaque année une trentaine de familles.
Si vous souhaitez participer, vous êtes invités à nous communiquer votre participation dans le questionnaire en ligne.

Ensemble scolaire Saint Vincent - 1, rue de la Libération - 64700 Hendaye
Ecole et collège catholiques, associatifs, bilingues basques, sous contrat avec l'Etat
tel : 05 59 48 89 00 - mail : secretariat@saintvincent.eus

Frais facultatifs

Collège - Année 2026 - 2027

L'APEL - Association des parents d'élèves

27 € par an et par famille
5€ pour ceux qui cotisent déjà dans un autre établissement
L'association des parents d'élèves (APEL) représente les parents auprès de la Direction de l'établissement, de l'organisation de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics. Elle participe activement à l'animation et à la vie de l'établissement et apporte aux familles un ensemble de services, dont la revue "Famille et Education". L'APEL participe financièrement aux projets et sorties organisés pour les élèves par l'établissement. L'adhésion à cette association est volontaire et la cotisation est appelée sur le relevé de contribution des familles.

Euskal Haziak - Association de soutien aux filières bilingues français basque

20 € par an et par famille
La Fédération EUSKAL HAZIAK regroupe les parents, enseignants et directeurs des écoles catholiques bilingues. Vous avez fait le choix d'un enseignement bilingue et nous vous remercions du soutien que vous portez à l'euskara. Tous les ans, l'association offre des sorties et des spectacles aux élèves de la filière bilingue.
Cette année, plus de 3 600 élèves bilingues sont répartis dans 32 écoles, 14 collèges et 6 lycées. Pour en savoir plus sur les activités de l'association, n'hésitez pas à consulter le site internet https://euskalhaziak.eus/, un espace famille vous y est notamment dédié.

Le transport scolaire

- **Côté français,** le réseau Txik Txak, organisé par la communauté d'agglo Pays Basque (renseignements à la Vie Scolaire). Pour s'inscrire : https://www.txiktxak.fr/
- **Au départ de l'Espagne** un ramassage privé et payant assure le transport des élèves (entreprise AUIF à Irun, environ 70€ par mois aller-retour).

Les photos scolaires

Fin septembre, un photographe professionnel vient dans l'établissement et photographie les enfants et les fratries qui le désirent. Les clichés sont ensuite vendus aux familles qui le souhaitent.

Ensemble scolaire Saint Vincent - 1, rue de la Libération - 64700 Hendaye
Ecole et collège catholiques, associatifs, bilingues basques, sous contrat avec l'Etat
tel : 05 59 48 89 00 - mail : secretariat@saintvincent.eus

Modalités financières

Collège - Année 2026 - 2027

Mode de règlement - Prélèvement bancaire

Le prélèvement bancaire est le mode de règlement privilégié par l'établissement.
Les prélèvements sont effectués autour du **6 de chaque mois, d'octobre à juillet (10 échéances)**.
Les demandes de prélèvement de l'année précédente sont reconduites automatiquement. Toute demande de paiement par prélèvement ou changement de compte bancaire doit être signalée avant le 1er de chaque mois pour être prise en compte le même mois.
En cas de rejet de prélèvement, les frais bancaires seront imputés sur le relevé de contributions. En cas de deux rejets consécutifs, nous nous permettrons d'interrompre les prélèvements et de demander un paiement direct au secrétariat. En l'absence de prélèvement, le règlement doit parvenir à l'établissement avant le 15 du mois.

Impayés

L'établissement intentera toute action jugée nécessaire pour recouvrer les sommes impayées. En outre, en cas d'impayés, l'établissement se réserve le droit de ne pas réinscrire l'élève l'année scolaire suivante.

Réductions au regard de la situation économique des parents

Plusieurs aides existent pour les familles dont la situation économique est fragile.

L'aide du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques
Le Conseil départemental apporte une aide spécifique aux élèves demi-pensionnaires bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire (ARS). Cette aide peut aller jusqu'à 81€ par an. Les demi-pensionnaires boursiers bénéficient automatiquement de cette aide. Une Attestation de Rentrée Scolaire vous sera demandée. Les parents reçoivent ce document au mois d'août, ou peuvent le demander directement à la Caisse d'Allocations Familiales.

Les bourses de l'éducation nationale
C'est une aide de l'état français qui est versée aux familles résidant en France qui en font la demande. Son montant est lié aux revenus annuels des parents. Mme Haran Larrain, au service de la Vie Scolaire du collège, est à votre disposition pour vous aider à déterminer si vos revenus vous permettent de prétendre aux bourses pour votre enfant. Elle peut vous aider à remplir les dossiers de demande. Ils sont à rendre avant la fin septembre. Les bourses vont de 120 € à 516 € par an

La caisse de solidarité du groupe scolaire
Une caisse de solidarité est mise en place au sein de l'établissement. Elle est alimentée par les fonds de l'OGEC (Organisme de Gestion du Groupe Scolaire) et par les suppléments de contribution versés par les familles volontaires.
Les dossiers de demande d'aide doivent comporter :
- Une demande écrite et motivée qui précisera le montant de l'aide demandée.
- La photocopie du dernier avis d'imposition des parents.
- La fiche de renseignements qui est à retirer auprès du secrétariat.

Le dossier complet devra être déposé au secrétariat, sous pli cacheté à partir de la rentrée. Les dossiers seront étudiés de manière anonyme par l'OGEC suivant une procédure garantissant l'impartialité de traitement. Une réponse sera fournie.
L'OGEC garantit l'entière confidentialité concernant les renseignements qui lui seront fournis.

Modalités financières

Collège - Année 2026 - 2027

Médiation de la consommation

Pour tout litige entre les parents et l'établissement, les parties s'efforceront de le résoudre à l'amiable, avec l'aide de l'Association des Parents d'Elèves (APEL).

A défaut d'accord amiable, conformément au code de la consommation, les parents ont la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation suivant :
La Société Médiation Professionnelle
http://www.mediateur-consommation-smp.fr
Alteritae 5 rue Salvaing 12000 Rodez

Toutefois, ne relèvent pas du champ du médiateur de la consommation, les litiges ayant trait :

- Aux décisions d'orientation, de redoublement et de saut de classe qui peuvent être contestées auprès de la commission d'appel et de recours mise en place par la direction diocésaine conformément aux dispositions du Code de l'éducation.
- Aux décisions prises par un service relevant d'une académie (direction des services départementaux de l'éducation nationale, rectorat, Crous, etc.) et les litiges avec un agent public de l'Etat. Pour les aider à résoudre ces litiges, les parents peuvent saisir le médiateur académique de l'Éducation nationale.
- Aux décisions prises par l'administration centrale du ministère ou le service interacadémique des examens et concours (SIEC). Pour les aider à résoudre ces litiges, les parents peuvent saisir le médiateur de l'Éducation nationale.

3 h au service de l'école et du collège



Donnez du temps à St Vincent pour participer à l'amélioration du quotidien de vos enfants

St Vincent est une école catholique, bilingue et associative. Nous sommes une école **associative** pour plusieurs raisons -
De part notre fonctionnement car notre école est gérée par une association, de part notre lien avec l'Etat français car nous sommes « associés » au service public d'éducation mais aussi et surtout par volonté profonde.
En effet, nous ne pouvons envisager d'accueillir et d'accompagner vos enfants sans penser notre lien comme une alliance. **Une alliance éducative** qui permet à la famille et à l'école de travailler en association pour faire grandir vos enfants.
C'est dans cet esprit associatif que nous souhaitons vous permettre d'être pleinement intégré à notre projet en vous permettant de donner du temps au service de l'école et du collège. 3h, qui vous permettront de vous investir selon vos possibilités, vos compétences tout en vous permettant de nous faire des propositions.

Au moins 3h par famille et par an

Au service des enfants

Scannez ce Qr Code pour accéder au formulaire en ligne

1

CONSULTER LA LISTE DES POSSIBLES

Et ne pas hésiter à être force de proposition !

2

REMPLIR LE FORMULAIRE

Cliquez ici ou utiliser le Qr Code

3

PASSER À L'ACTION

… après avoir été contacté par l'équipe de l'établissement.

Il ne s'agit pas d'un engagement ferme. L'établissement vous contactera lorsque nous rechercherons des parents dans la ou les missions que vous avez coché. Vous resterez bien sur toujours libre de répondre favorablement ou non à cette sollicitation.

Saint Vincent ENSEMBLE SCOLAIRE

Au niveau Institutionnel

- Être membre du CA de l'APEL
- Être parent correspondant au collège
- Être membre d'une commission cantine
- Participer au conseil pastoral de l'établissement
- Etre membre d'une commission récréation

Accompagnement et animation

- Accompagner une sortie scolaire d'½ journée
- Accompagner une sortie scolaire d'une journée
- Accompagner la marche de rentrée
- Participer à l'animation de l'aumônerie du collège
- Participer à la préparation ou à l'animation de temps forts chrétiens (célébration, chemin de croix, pèlerinage…)
- Accompagner les collégiens de l'aumônerie sur les chemins de Compostelle (3 jours)
- Accompagner une ou plusieurs sorties piscine
- Accompagner un séjour avec 1 ou plusieurs nuitées
- Accompagner un séjour avec 4 nuitées
- Accompagner une ou plusieurs séances de vélo-école
- Participer à l'animation d'un atelier réparation d'un répare-café pour les collégiens
- Participer à l'animation d'un atelier vélo pour les collégiens
- Participer à l'immersion linguistique des enfants en français (journée ou séjour)
- Participer à un temps fort en langue basque (journée ou
- séjour)
- Participer à l'immersion linguistique des enfants en anglais (journée ou séjour)
- Témoigner de mon métier auprès d'élèves (école ou collège, dans la classe, au forum des métiers…)
- Témoigner d'une engagement associatif auprès des élèves dans une classe, un temps de pastoral, un temps fort de l'année)
- Accompagnement de temps de jeux de société en classe
- Autre :

Festivités et manifestations (Apel)

- Participer à l'organisation de la fête de l'école
- Participer au montage de la fête de l'école
- Participer à la tenue d'un stand repas et buvette durant la fête de l'école
- Tenir un stand jeu durant la fête de l'école
- Participer au démontage de la fête de l'école
- Participer à l'organisation de la tombola
- Participer à l'organisation d'une journée carnaval
- Participer à l'organisation d'un tournoi de mus
- Participer à la mise en place d'une vente mensuelle de gâteaux
- Autre :

Travaux

- Participer à une « journée pinceaux » (peinture de murs des locaux de l'établissement)
- Participer à une « journée marteau » (réparations, entretien et maintenance des locaux de l'établissement)
- Fabriquer ou rénover du mobilier de l'école
- Autre :

Réseau Entraide

- Participer à l'organisation d'un vélo-bus
- Participer à l'organisation un pédi-bus
- Participer à l'organisation d'un répares-café
- Participer à l'organisation d'un atelier de partage de savoir-faire (cuisine, couture, bricolage…)
- Participer à l'organisation d'un vide-grenier
- Participer à l'organisation de soirée pyjama (soirée repos parental)
- Participer à l'organisation d'une bibliothèque de prêt d'objets et d'outils domestiques
- Participer à l'organisation de zone de gratuité
- Participer à la mise en place d'une vente régulière de paniers de légumes
- Participer à l'organisation de tables ou scènes ouvertes
- Autre :